

**ENTRE VERBE & PROJET :**  
**LA MEDIATION, FONDATION DE L'ECHANGE & STRUCTURE**  
**DU DEVELOPPEMENT LOCAL**

*Un enjeu pour la Corse dans l'espace méditerranéen*

---

**Marie-Michelle Venturini**

Université di Corsica

**Résumé** : Le processus de Barcelone initié en 1995 visait à créer un espace euro méditerranéen des échanges liés à la formation des étudiants et à la diffusion de la connaissance.

La position de la Corse, ses caractéristiques de territoire insulaire la prédestinent à occuper un rôle de premier plan dans ce projet et, sa situation géographique lui confère une responsabilité naturelle d'interface entre les continents européens et africains.

Dès lors, il s'agit d'initier un débat sur le sens et la direction à donner à l'action de développement qui résulte du constat relevé dans le paragraphe précédent. Mais auparavant, nous souhaitons souligner un invariant : il ne peut y avoir de développement local voire, de rayonnement méditerranéen, sans reconnaître à l'échange sa valeur première à savoir, sa capacité à organiser la médiation entre les acteurs locaux et leurs intérêts au bénéfice d'un projet global.

Si l'échange parfait n'existe pas, cela ne peut en aucun cas justifier le refus de la culture de l'autre sauf à transformer toute politique de développement territorial en un repli local frileux qui condamnerait le territoire à être absent des flux d'échanges contemporains et à venir.

**Mots-clé** : Acteur ; Echange ; Interface ; Médiation ; Projet ; Territoire.

**Summary** : The process of Barcelona introduced in 1995 aimed at creating a Mediterranean-euro space of the exchanges connected to the training of the students and to the broadcasting of the knowledge. The position of Corsica, its characteristics of island territory predestine it to occupy a leading role in this project and, her geographic situation confers her a natural responsibility of interface between the European and African continents.

From then on, it is a question of introducing a debate on the sense and the management to be given to the action of development which results from the report raised in the previous paragraph. But previously, we wish to underline an invariant: he can not have of local development even, Mediterranean brilliance there, without recognizing by the exchange his first value to be known, his capacity to organize the mediation among the local actors and their interests in aid of a global project.

If the perfect exchange does not exist, it can justify on no account the refusal of the culture of the other one so as to transform any policy of territorial development into a local fold sensitive to cold which would condemn the territory to be absent in streams of contemporary exchanges and to come.

**Key-Word** : Actor; exchange; interface; mediation; project; territory.

## **Entre verbe & projet :** **la médiation, fondation de l'échange & structure** **du développement local**

L'échange est le moyen, le vecteur, pour permettre de profiter pleinement des connaissances et des compétences des autres, c'est-à-dire développer l'aspect grégaire de notre espèce, et ce pour tendre vers le but qui est d'améliorer nos conditions de vie mais aussi pour répondre à une autre de nos caractéristiques : l'approche de l'autre et l'aspiration, dans le meilleur des cas, à partager les ressources qui nous sont proposées puis, les approprier vers un objectif de développement collectif.

La communication est le moyen sans lequel l'échange ne peut pas s'organiser. Par opposition à l'échange involontaire, réalisé au hasard d'événement naturels ou spirituels non suscités par l'individu et l'acteur social.

Le constat qui est à la base de notre projet de Recherche est le suivant : la Corse, île de Beauté, est une terre de contraste mais également, par définition, une terre d'échanges avec des partenaires et ce, depuis très longtemps. Un environnement exceptionnel, un positionnement géographique favorable, des femmes et des hommes qui ont su affronter l'adversité et ce pendant des siècles, et d'où sont issus des esprits reconnus par tous, des hommes d'Etat au service des plus grandes nations, des combattants et des travailleurs au courage digne des plus grands bâtisseurs de tous les temps.

Le processus initié en 1995 à Barcelone qui pose en principe la diffusion de la connaissance comme vecteur de la mobilité puis, la zone de libre échange qui va s'instaurer entre l'Afrique du Nord et l'Europe à l'horizon 2010, positionne la Corse au carrefour de flux méditerranéens multiples. Les territoires riverains du Bassin euro méditerranéen, dont la Corse, ont à leur portée une occasion inespérée qui s'inscrit dans une dynamique de l'équilibre des échanges entre revendication et créativité.

Notre article se propose d'esquisser dans notre champ, *Les Sciences de l'Information et de la Communication*, les contours et contenus d'une Société orientée vers le développement à savoir, une Société de projets, dans un espace reconfiguré notamment par la diffusion des NTIC qui brouillent nos repères de temps et d'espace et avec lesquelles, nous avons à composer pour mieux cerner les enjeux du développement territorial.

Nous avons organisé notre propos de la manière suivante.

**L'histoire des acteurs locaux est confrontée à la vision dynamique du territoire.** Nous faisons appel à Serge Airaudi et aux notions, d'ordre philosophique, qui nous aide à mieux cerner le territoire confronté à l'émergence de l'immatériel dans la production de ses contenus. Ces contenus résultent des interactions territoriales qui reposent sur la capacité du territoire en sa qualité de système à susciter les relations entre les acteurs et à leur faire produire du sens.

**La création de contenus territoriaux relève des processus de communication.** Il s'agit d'assurer la diversité des contenus adaptés aux réalités et aux besoins des différents groupes et catégories de population et de pointer les absences ou insuffisances par la mise en place et pratique de l'intelligence territoriale. Ce qui suppose, dans un premier temps, de représenter la complexité de l'entité territoriale à l'aide d'un méta modèle et, dans un second temps, de souligner que l'adoption d'un mode de gouvernance peut faciliter la mise en cohérence et la valorisation des contenus territoriaux.

**La valorisation territoriale: une démarche réciproque et transversale d'échanges.** La valorisation territoriale va devoir contourner

les difficultés inhérentes au foisonnement technologique et aux mobilités favorisées par leur multiplication qui rend leur compréhension puis leur appropriation difficile. Il nous semble que cette nouvelle complexité appelle à la définition d'un capital relationnel que l'on peut prolonger par l'adoption d'une intelligence territoriale.

### **L'histoire des acteurs locaux est confrontée à la vision dynamique du territoire.**

Le contexte urbain est bouleversé. Le brouillage des territoires et des références spatiales qui résulte de ces mobilités pose problème au politique et à tout acteur local dans la mesure où ceux-ci fonctionnent sur la délimitation territoriale de leurs compétences. L'espace invisible prend un poids croissant. L'espace public se réduit de moins en moins à un espace physique supposant des rues et des places. L'espace médiatique avec les débats qu'il promeut joue un rôle de plus en plus important. La dynamique territoriale contemporaine suppose une communication double : *bottom up et top down*.

L'émergence récente du concept de développement durable a fait évoluer la vision des problèmes sur le territoire et rendu plus complexe encore sa gestion. Il est devenu évident pour les acteurs de la gestion de l'espace physique et virtuel que la maîtrise de cette complexité nécessite l'utilisation d'une quantité plus grande d'information de qualité sur le territoire.

Notre objet de compréhension et d'évaluation est le système territorial éminemment complexe dont chaque composante, chaque acteur, chaque intervenant est en totale interaction avec les autres et avec l'environnement, en même temps qu'il est ouvert sur un environnement extérieur spatial et temporel. Cette complexité de l'objet de recherche est renforcée par la diffusion des NTIC au sein des territoires et nous éprouvons le besoin de mobiliser des notions philosophiques pour nous aider à la compréhension de sa redéfinition.

Notions philosophiques pour définir le territoire<sup>1</sup>.

La question du problème du territoire, y compris le territoire d'une marque, se pose face à la dématérialisation des nouveaux moyens de communication.

**1- Le territoire est matériel.** *C'est quelque chose de physique, de concret. L'ethnologue japonais Umesao Tadao<sup>2</sup> le décrit ainsi, une civilisation étant pour lui un territoire assorti d'une culture. Ces deux notions sont à distinguer. Le territoire est le socle de la civilisation sur lequel une culture peut se construire et se développer. C'est un espace concret qui enracine un système de culture. Il est impératif qu'il y ait un territoire et une culture pour qu'il puisse y avoir une civilisation.*

**2- Le territoire fonctionne toujours sur une logique de l'inclusion et de l'exclusion.** *Il a des limites qui servent à constituer la base du groupe social qui va évoluer, à délimiter la différence entre soi (le groupe d'appartenance) et l'autre. Cette logique a une tendance fusionnelle à l'intérieur du territoire et séparatiste voire oppositionnelle par rapport aux éléments extérieurs. A l'extrême, dans les territoires à caractère ethnologique, la transgression du territoire entraîne la mort.*

**3- Le territoire est la base du pouvoir** *(plus que ne l'est la culture). Le pouvoir est affirmé par une délimitation du territoire et par le fait d'être apte à empêcher les autres d'y entrer. L'institutionnalisation de ce territoire est à ce titre importante. Par ailleurs, il existe dans tout territoire des sanctuaires, des espaces sacrés auxquels il ne faut pas toucher. A titre d'exemple, l'appareil d'état est un instrument qui sert de langage au pouvoir, l'état n'ayant pas de sens en dehors du territoire qu'il contrôle.*

**4- Le territoire est un espace sur lequel la subjectivité peut se réaliser.** *Les hommes ont une tendance à projeter leur subjectivité sur*

<sup>1</sup> Indication de la référence Serge Airaudi cité par [<http://www.admirabledesign.com/article.php>]

<sup>2</sup> Umesao, Tadao., *Le Japon à l'ère planétaire*, Publications orientalistes de France, 1983.

ce qui les entoure, principalement sur la matérialité. Les choses vues et perçues sont subjectivisées : elles ne sont pas laissées dans leur état naturel. De ce point de vue, le territoire est l'espace que l'on a subjectivisé. A titre d'exemple : les couleurs que nous voyons sont médiatisées par des archétypes culturels, notre maison peut être considéré comme notre territoire car nous lui donnons une certaine configuration (grâce à notre subjectivité, par le feeling, des perceptions, des sentiments...). Ceci est différent de la propriété. Le territoire ne peut pas être virtuel car les sentiments des hommes ne résistent pas, sont évanescents, s'ils ne portent pas sur quelque chose de concret. La subjectivité humaine a besoin de s'appuyer sur quelque chose de concret pour pouvoir exister.

Selon ces postulats, il ne peut pas y avoir de civilisation internet car internet a une culture mais n'a pas de territoire. Le territoire d'internet peut être le monde entier mais le monde n'a pas de bords. Il n'a pas d'opposition, d'au-delà, donc ne peut pas être considéré comme un territoire. C'est une des raisons de la résistance à la mondialisation qui est vécue comme un phénomène de déterritorialisation. La mondialisation à ce titre se pose à l'encontre de la civilisation. Si internet influence cependant l'évolution des civilisations, sommes-nous entrés dans une nouvelle civilisation ?

Les remarques sur la subjectivité rejoignent les travaux de Conrad Laurens sur l'éthologie. Dans les civilisations modernes, les gens recréent dans l'entreprise leur territoire éthologique autour de leur micro-ordinateur.

La dématérialisation est réelle d'un point de vue technologique mais ne l'est pas d'un point de vue humain. Il existe un écart croissant entre les potentialités technologiques et humaines, allant se heurter à des limites. Une des réponses est dans les sciences du vivant.

Les sens des hommes ont besoin d'être satisfaits. Par ailleurs, les hommes ont un timing physiologique (ne correspondant pas au psychisme). On a effectivement affaire à

un processus de dématérialisation, rendu possible avec les nouvelles technologies, mais alors qu'en est-il des hommes ? L'homme n'a pas de transcendance, le seul homme à s'être dématérialisé étant Jésus Christ. Il peut se faire une expérience de la dématérialisation dans la foi.

**Le territoire des technologies de communication n'est pas physique** mais se place par rapport à un objectif (comme le market place...). C'est une communauté de gens qui ont un intérêt commun aidé par la technologie. C'est une tribu qui a les mêmes logiques d'inclusion et d'exclusion que le territoire à la différence prêt qu'il est beaucoup plus difficile de sortir du territoire qu'il ne l'est de ces tribus. Il est à remarquer que la transgression dans une tribu au sens ethnologique du terme est sanctionnée lourdement (jusqu'à la mort).

Le territoire physique peut être simulé mais sa pérennité est alors limitée. Il n'y a pas de réelle fidélité, d'ancrage physique chez des gens qui sont nomades. Cependant, lorsqu'il s'agit de market place, des sommes considérables sont en jeu et les gens sont relativement fidèles, ne serait-ce que pour des contraintes économiques. C'est un cas type de simulation du territoire. Les notions philosophiques utilisées nous offrent une grille de lecture intéressante pour mieux appréhender le territoire confronté à la dématérialisation de ses contenus. Nous complétons cette approche en assimilant le territoire à un système.

Le territoire : un système avec des caractéristiques spécifiques

En tant que système, nous pensons que le territoire peut être vu comme un système non isolé, non-linéaire et auto-organisant.

1. Il est non isolé car il est soumis à des flux d'énergie et de matière qui tendent à renouveler ses éléments.
2. Il est évidemment non-linéaire car il est le lieu de multiples interactions, créant ainsi une complexité de comportements qui ne peut pas se résumer à un modèle simple et déterministe.

3. Le territoire, dans des limites définies, est aussi un système auto-organisant.

La création de signification de l'information est au centre des phénomènes d'auto-organisation ce qui souligne la capacité d'un système à susciter les relations entre les parties qui le composent et à maintenir ces interactions. Il faut reconnaître que les espaces à développer baignent dans un environnement turbulent et incertain et qu'ils n'ont d'autre choix que de favoriser un mode de gestion différent et d'adopter une démarche de management de projet. Deux approches complémentaires viennent d'être évoquées. L'une s'appuie sur des notions d'ordre philosophique et la deuxième, présente les caractéristiques du territoire associé à un système. La richesse de ces approches souligne que le développement territorial fait l'objet de discours multiples. En ce qui concerne, nous affirmons que le développement territorial repose sur un processus informationnel.

Le développement territorial: un processus informationnel

Le concept de développement territorial et les pratiques qui s'y rattachent se caractérisent par la multiplicité des discours et des programmes, tour à tour complémentaires et contradictoires.

Nous retiendrons une définition parmi tant d'autres:

*«Le développement territorial est une organisation à construire par de l'information en reliant des acteurs publics et privés, engagés dans une dynamique de projet sur un territoire»*

(Datar,1999)

Cette définition, parmi d'autres, souligne le rôle central de l'information dans la construction territoriale. Elle met l'accent sur deux grands courants épistémologiques et décline à notre sens, trois hypothèses.

Deux grands courants semblent se dégager de la multiplicité des discours sur le développement territorial.

-Un premier courant qui renvoie à l'analyse systémique. L'action est le lieu d'apprentissage de la concertation.

-Un deuxième courant relève de la conception constructiviste qui s'exprime au travers d'une forme de solidarité. L'action est le lieu de mise en œuvre de principes et de valeurs.

L'approche systémique met l'accent sur le rôle des institutions et sur le partenariat public-privé. L'approche constructiviste s'intéresse plus au rôle de l'initiative par le bas, qui s'appuie sur des formes de négociation paritaires, non pilotées par les pouvoirs publics. Le concept de développement territorial repose sur un acquis théorique pluri-disciplinaire. Et souligne la nécessité de définir un capital relationnel pour tenter de rapprocher la société civile et l'*Etat* local.

D'un point de vue des S.I.C<sup>3</sup>, ce processus informationnel autant que anthropologique suppose la conjonction de trois hypothèses (Bertacchini, 2000):

-Les acteurs échangent de l'information (énergie);

-Ils accordent du crédit à l'information reçue (information);

-Le processus de communication ainsi établi, les acteurs établissent les réseaux appropriés et transfèrent leurs compétences (projet).

Lorsque ces hypothèses sont réunies et vérifiées, les gisements de compétences peuvent être repérés à l'aide d'une action d'information et de communication territoriales puis mobilisés dans la perspective d'un projet de développement. Nous pensons qu'il s'agit du préambule à la définition d'une politique de développement local de nature endogène. Nous pouvons désigner ce préambule par un mot: la territorialité ou l'appropriation des ressources d'un espace par les acteurs locaux dans une perspective de développement. L'appropriation des ressources traduit la

<sup>3</sup> Sciences de l'information et de la communication

création de contenus territoriaux qui relève des processus de communication.

### **La création de contenus territoriaux relève des processus de communication**

A ce stade de notre propos, nous souhaitons associer les acteurs locaux qui participent à leur création et à leur diffusion. Nous considérons que les contenus peuvent relever de pratiques institutionnelles, citoyennes ou économiques. Nous pouvons citer à titre d'exemple: des initiatives de démarches de démocratie locale; les fonctions des territoires ruraux; la valorisation culturelle & patrimoniale; le Contenu rédactionnel ; la formation des élus, la création de communautés virtuelles...

Le développement local repose sur la création de contenus à caractère local tout autant que des portails<sup>4</sup> et contenus thématiques qui contribuent à fédérer les connaissances et expertises dans certains domaines d'activité ou sur des thèmes d'utilité sociale. Il s'agit d'assurer la diversité des contenus adaptés aux réalités et aux besoins des différents groupes et catégories de population et de pointer les absences ou insuffisances par la mise en place et pratique de l'intelligence territoriale.

Les objectifs associés aux programmes de création de contenus peuvent être formulés de la manière suivante et dans le respect de ces principes: la formation et la participation des acteurs locaux par la création d'une richesse collective et le partage des savoirs.

Les principes de base des programmes de création et de développement de contenus devraient :

1. se baser sur des études de besoins par groupes et catégories (personnes âgées, communautés culturelles, sans emploi, jeunes, handicapés, etc.).
2. favoriser et soutenir sur appels d'offre la création de contenus originaux et la numérisation de contenus déjà existants sur d'autres supports (écrit, vidéo, etc.).

3. soutenir la confection de bases de données et la diffusion en ligne des innovations et des contenus, avec des normes de catalogage et des moteurs de recherche spécialisés.

Si la création de contenus territoriaux résulte de processus de communication et préfigurent le mouvement que nous désignons par territorialité, il n'en demeure pas moins que les acteurs sont multiples et qu'il nous est apparu nécessaire de représenter la complexité territoriale par un modèle approprié à notre objet.

L'intégration du système « territoire » dans un modèle complexe.

Compte tenu de notre objet, le territoire et de ses caractéristiques, il nous a semblé particulièrement opportun d'établir un modèle du système «territoire» qui rende compte à la fois de la matérialité des objets territoriaux, des approches cognitives différentes des intervenants qui en effectuent une lecture spécifique, et du sens «territorial» qui transforme l'espace en ressources partagées. Dans nos travaux nous avons recours à un méta-modèle qui se décompose en trois plans fortement imbriqués et indissociables l'un de l'autre : celui de la matière physique (premier niveau); celui de l'information (deuxième niveau); celui de l'identité (troisième niveau) Il ne faut pas considérer ces niveaux comme des couches mais comme des ensembles imbriqués de nature différente. Ce modèle est aussi une représentation de la complexité d'un système par l'explicitation de la dynamique de complexification qui peut le faire évoluer vers des niveaux de complexité croissante

Le territoire peut être considéré comme répondant à ces critères. Deux types d'approches complémentaires caractérisent ce méta-modèle :

-une approche descriptive s'appuyant sur une description en trois niveaux irréductibles: celui des objets physiques, celui de l'information quantitative et qualitative, celui du tout ou de l'émergence;

-une approche dynamique rendant compte de l'évolution du système dans le temps. Le

---

<sup>4</sup> Gateway en anglais

fonctionnement de cette entité repose sur l'interaction de nombreux acteurs directs et indirects qui restent à mobiliser. La mise en place d'un mode de gouvernance territoriale répond à cette attente.

Un mode informationnel : la gouvernance territoriale.

A l'origine physiques, les échelons territoriaux intègrent progressivement les TIC. Ces dernières brouillent les découpages administratifs et favorisent l'émergence de territoires virtuels. Ainsi, la " société de l'information " se construit. S'il est primordial que les territoires intègrent ces technologies de l'information et de la communication, il est tout aussi nécessaire qu'ils la nourrissent, au risque de se trouver marginalisés sur un plan national comme international. Le processus d'intelligence territoriale que l'on peut qualifier de démarche d'information et de communication territoriales trouve ici sa pleine justification dans l'aide apportée à la constitution du capital formel d'un échelon territorial. A notre sens le capital formel d'un échelon territorial est le préambule à toute politique de développement, qu'il s'agisse de politique de mutation territoriale, de reconversion, ou d'innovation.

Nous voyons bien ainsi, que les aspects portent en effet tout autant sur un volet infrastructures, réseaux de télécommunications à haut débit (tuyaux) que sur les supports et le contenu des documents numérisés créés grâce à ces outils. De tels enjeux intéressent tous les secteurs de la société, de l'éducation à l'économie en passant par la santé ; du monde de l'administration à celui de l'entreprise, en passant par le particulier.

Nous avons à préciser que, d'après nous, l'intelligence territoriale se construit autour de deux axes fondamentaux ; Nous ne mentionnons pas l'axe du temps qui demeure, quel que soit l'objet à étudier et à fortiori lorsqu'il s'agit d'étudier un territoire. La variable temps est une variable incontournable puisque un relâchement dans ce processus met à mal la constitution de ce capital formel territorial. En fait, nous pourrions évoquer plus à propos les différentes lignes de temps qui forment l'axe général du temps.

-L'axe latéral qui balaie le territoire physique et dont l'objectif est de mesurer le réservoir de potentiel d'action local ;

-L'axe vertical qui organise les liaisons et relations entre le territoire physique et ses représentations virtuelles.

A la base de cette construction utile aux politiques de médiation locale se rencontre une propriété à savoir, la conservation et la reproduction de l'identité du système à étudier : l'appropriation territoriale. Pour prétendre à cet objectif, les acteurs locaux ont besoin d'une structure pour s'entraîner à négocier puis s'engager envers les objectifs annoncés. Mais cette structure de reconstruction ou de valorisation des expériences locales ne peut être porteuse que si les membres en partagent les objectifs, possèdent les qualités requises pour mener à bien ce type de politique. L'espace est à appréhender comme un système social complexe mais adaptatif et à la recherche d'une rationalité dans un environnement incertain. Cette définition parmi d'autres met l'accent sur les interactions entre les individus, les groupes informels et la structure organisationnelle vecteur d'identité du territoire. L'objectif de notre proposition est de permettre la valorisation des échanges.

### **La valorisation territoriale: une démarche réciproque et transversale d'échanges.**

Lorsque un échelon territorial réfléchit aux orientations futures de son avenir, il engage de fait un acte de développement. C'est-à-dire qu'il initie un processus de recherche de compétitivité globale. Il ne s'agit pas moins de renforcer la capacité d'attractivité du territoire, à le doter d'arguments spécifiques, à les faire connaître à des partenaires potentiels lorsqu'ils existent, éventuellement à manifester une volonté d'associer des partenaires à ce programme de développement. Ce processus relève, à notre sens, de la capacité d'adoption par des acteurs locaux très différents d'un objectif et d'une démarche. Dans cette optique, le plan de développement devient acteur et outil pédagogique. Il est aussi un moyen d'interpénétrer les cultures différentes : entrepreneurs, institutionnels, éducatifs. Ce mouvement est donc fondé sur le

décloisonnement, une approche transversale qui repose sur quelques piliers essentiels :

- le volet économique qui concerne les entreprises en place ou à venir dans leur défi permanent de la compétitivité.
- le volet d'interface qui favorise le développement local en rassemblant les énergies autour de projets communs, entre l'environnement (universitaire, politique, recherche) et le monde économique.

Le potentiel de développement repose, à notre sens, essentiellement sur des facultés d'échanges que nous appelons le gisement de transférabilité.

La complexité locale : entre incertitudes et mobilité.

L'avènement de la société de l'information est l'occasion de redéfinir les termes du développement local et de l'aménagement du territoire. On ne peut plus concevoir un désenclavement en ne pariant que sur les infrastructures matérielles. Il n'est plus possible à l'heure de l'Internet, d'éviter de s'interroger sur les nouvelles modalités de gestion de sa ville ou de son département, de la relation avec les citoyens, les services de l'Etat ou les entreprises. Pour autant, les discours sur l'innovation technique ou la multiplication d'expérimentations ponctuelles et sans lendemain laissent les décideurs locaux sceptiques. Les difficultés résident généralement dans la multiplicité des incertitudes :

- o Le foisonnement des technologies se présente souvent comme autant d'offres concurrentes;
- o De nouveaux acteurs, en particulier dans les télécommunications, offrent leurs services là où les acteurs locaux avaient l'habitude de ne traiter qu'avec un opérateur public;
- o La complexité apparente du nouveau cadre réglementaire et les interrogations qui subsistent sur la marge d'initiative des collectivités territoriales, créent des difficultés dans l'élaboration des politiques.

Cependant les initiatives des acteurs locaux sont de plus en plus nombreuses (villes,

départements, régions, chambres consulaires, agences de développement économique, organismes HLM, hôpitaux,...) et sont autant d'expériences qui permettent aujourd'hui d'appréhender concrètement les actions susceptibles d'être menées, d'anticiper sur les bons choix et de servir de référence pour la préparation des prochains contrats de plan. Les incertitudes nées du foisonnement technologique sont renforcées par les mobilités que ces technologies permettent.

Maître mot de cette fin de siècle, la mobilité des biens et des personnes a bouleversé la vision statique du territoire ainsi que le contexte urbain. Les frontières territoriales héritées du passé s'estompent. Les espaces se fragmentent, le citoyen devient nomade, les entreprises virtuelles et le local dilué.

L'univers mondial des télécommunications a considérablement évolué. Le management des systèmes locaux d'information, la transmission des connaissances entre les acteurs locaux vont connaître de profonds remaniements et devront s'adapter à ce nouvel environnement technologique. Si les acteurs locaux ne se définissent pas un mode de réponse approprié, leur défaillance occasionnera une rupture préjudiciable dans les rapports des usagers avec leur espace de vie, et les représentants de la Cité. Et, à terme, se déconstruira un patrimoine que les hommes avaient essayé d'apprendre à se transmettre et sans lequel il ne peut y avoir de projection future. La complexité de notre objet, les menaces qui planent sur le devenir de territoires qui n'en intègrent pas les enjeux, nous motivent à proposer la définition d'un capital relationnel.

De la complexité de la réalité locale à la définition d'un capital relationnel

Nos nouveaux modèles de développement territorial doivent donc devenir complexes et tenir compte de l'incertitude et du chaos engendrés par l'hypermobilité. La stratégie de développement territorial consiste donc à se donner les moyens concrets pour que le premier niveau d'interface avec le réel (citoyens, socio-éducatifs, entrepreneurs, institutionnels..) dispose de la capacité de s'adapter rapidement à l'offre et à la

demande locale en tenant compte de l'ensemble des contraintes de l'organisation. Cette approche fait référence au capital formel de l'échelon territorial qui recouvre les trois hypothèses déjà présentées :

- L'espace compris comme un lieu d'organisation<sup>5</sup>
- L'histoire des relations entre acteurs locaux souvent ancrée dans un passé lointain structurent leurs relations de coopération.
- Cette histoire territoriale leur permet ou leur interdit d'investir dans le développement de structures organisationnelles rendant possibles le développement de relations de coopération.

La territorialisation: la définition d'un capital relationnel

Si la territorialisation constitue une solution dans un contexte de mondialisation, elle ne peut se réduire à un simple changement d'échelle. Elle incite au passage du gouvernement du territoire à sa gouvernance et à l'organisation de lieux d'échanges, où les différentes approches peuvent se croiser. Le cadre législatif récent conforte ce sentiment en soulignant l'importance de la recomposition des territoires. Mais la territorialisation n'est pas seulement ce simple repli sur soi. Elle renforce la question de la cohérence des territoires entre eux et de leurs interrelations.

Cette territorialisation, pour être pertinente, ne doit pas être un simple changement d'échelle. Le passage à des échelons plus petits, plus proches des préoccupations des acteurs, est générateur de développement local dans la mesure où un réel changement des règles du jeu, des pratiques, des attitudes et des méthodologies s'opère. Sinon, le local ne sera qu'une vague annexe de la mondialisation pour espérer changer le cours des choses sans en changer la logique profonde.

---

<sup>5</sup> Bertacchini, Y., "Histoire locale & Développement" working paper, 1998.

Nous pensons que le développement des territoires repose sur une démarche fédérative de mobilisation des acteurs d'une zone géographique autour d'un projet d'ensemble, économique, sociale et culturelle, visant à créer une dynamique durable sur un territoire.

Ceci nécessite un changement profond dans la manière d'habiter, de consommer, d'agir, d'être citoyens ensemble sur un territoire. Il s'agit de mettre en place de nouveaux apprentissages, d'imaginer une autre forme d'agir ensemble entre les acteurs d'un territoire, et de créer une gouvernance nouvelle pour le territoire. A l'échelle d'un territoire, la gouvernance apparaît comme la mise en réseau des différents acteurs institutionnels, politiques, économiques et sociaux dans la perspective d'un projet de développement pérenne. La mise en réseau des acteurs du développement local s'appréhende comme un partage des connaissances et des expertises de chaque partenaire qui laisse cependant à chacun d'eux une part importante d'autonomie dans ses choix stratégiques.

Ce processus informel ne prend pas la forme d'une institution mais d'une organisation permettant la mobilisation permanente des forces vives qui tissent les liens du territoire. Chacun y joue son rôle mais son rôle change du fait de la disponibilité des autres.

La préservation de la cohérence du système local

Les territoires se différencient par leur organisation, leur capital formel, le tiers élément immatériel. Nous avons postulé dans notre approche que la territorialité résulte d'un phénomène informationnel adopté par le territoire. La formation ou le maintien de ce contenu territorial se heurte à une double barrière. Des éléments structurels internes freinent les initiatives au niveau du local et l'accroissement de la mobilité fragmente l'espace, distend le lien social. De l'état relationnel interne de l'échelon local à valoriser va dépendre le programme de développement à définir. En réciprocity, la définition d'un tel programme va dépendre du degré de maturité relationnelle atteint par l'espace à surveiller. Mais à notre sens, la conduite d'un tel programme favorise, la

création voire, le maintien ou l'entretien de l'identité du système local, probable clé de voûte de l'unité du développement d'un territoire local. Penser la médiation du local sur la base d'une analyse de nature cognitive (Dou, 2004) peut aider à mieux cerner l'entité qu'il compose et comprendre les procédures d'accompagnement d'une politique de construction ou de reconstruction locale.

L'organisation sur laquelle s'appuie l'action locale est une entité complexe, un système ouvert (Morin, Lemoigne, 1999). C'est pour cette raison majeure que nous avons privilégié une approche systémique dans un contexte territorial. Nous en avons tiré trois constats:

-La concertation territoriale s'appuie sur le principe d'un «modélage mutuel d'un monde commun» par l'acte de communiquer,

-L'objet territorial, qu'il soit physique, abstrait ou symbolique, joue un rôle central et permet de matérialiser le lien social et ses enjeux entre les acteurs sur le territoire.

-La définition d'un système de médiation territoriale peut aider les acteurs locaux à la compréhension réciproque par l'apprentissage via l'instauration d'un réseau physique et/ou virtuel de compétences locales.

Le dispositif socio-technique de médiation locale et l'intelligence territoriale

Notre propos est de dessiner les contours d'un espace de médiation et d'exercice de la communication entre dynamiques sociales et dynamiques technologiques. Nous l'avons nommé Système ou DISTIC dispositif socio-technique d'information et de communication territoriale. Nous lui confions une triple mission à partir de la proposition de Lévy (1997, p 69).

*"Le traitement coopératif et parallèle des difficultés réclame la conception d'outils de filtrage intelligent des données, de navigation dans l'information, de simulation de systèmes complexes, de communication transversale et de repérage mutuel des personnes et des groupes en fonction de leurs activités et de leur savoir."*

1. Repérer les compétences endogènes du territoire, (procédure informationnelle)

2. Susciter leur adhésion à la réseautique territoriale, (procédure relationnelle)

3. Faciliter l'apprentissage de la participation à la formation du capital informationnel. (procédure organisationnelle)

Avec en perspective la notion de développement et d'*intelligence territoriale* formulée par Bertacchini (2004).

*« un processus informationnel et anthropologique, régulier et continu, initié par des acteurs locaux physiquement présents et/ou distants qui s'approprient les ressources d'un espace en mobilisant puis en transformant l'énergie du système territorial en capacité de projet. De ce fait, l'intelligence territoriale peut être assimilée à la territorialité qui résulte du phénomène d'appropriation des ressources d'un territoire puis aux transferts des compétences entre des catégories d'acteurs locaux de culture différente. L'objectif de cette démarche, est de veiller, au sens propre comme au sens figuré, à doter l'échelon territorial à développer de ce que nous avons nommé le capital formel territorial<sup>6</sup> ».* Nous présenterons ces caractéristiques plus en avant dans notre article.

En ce sens, l'intelligence territoriale conjugue information et processus de communication mais, ne peut se résoudre à une action technique de veille territoriale ou de diffusion seule des technologies.

## CONCLUSION:

Le fonctionnement du territoire repose sur l'interaction de nombreux acteurs directs et indirects. A la base de toute tentative de politique de médiation locale se rencontre cette propriété à savoir, la conservation et la reproduction de l'identité du système à étudier. Nous nommons ce processus: l'appropriation territoriale. Pour prétendre à

<sup>6</sup> Bertacchini, Yann., « Entre information & anthropologie : le processus d'intelligence territoriale », Revue *Humanisme & Entreprise*, Les Cahiers du Centre d'études et de Recherches, La Sorbonne Nouvelle, Paris, 2004.

cet objectif, les acteurs locaux ont besoin d'une structure pour s'entraîner à négocier puis s'engager envers les objectifs annoncés. Mais cette structure de reconstruction ou de valorisation des expériences locales ne peut être porteuse que si les membres en partagent les objectifs, possèdent les qualités requises pour mener à bien ce type de politique.

Les projets territoriaux sont donc l'actualisation d'un processus complet allant de la définition d'une ligne de conduite voire d'un dispositif de veille territoriale, acceptée par un réseau de compétences locales et inscrites dans un plan et des intentions. Ce qui nous fait écrire que l'action territoriale est intégré dans une histoire. Cette histoire locale, permet ou pas d'ailleurs, les relations entre les acteurs locaux.

Le résultat de cette appropriation, la territorialité, est le vecteur de la co-construction du complexe local basée sur l'échange, le transfert de compétences entre acteurs qui reconnaissent, sur la base de trois hypothèses informationnelles. Il ne peut pas s'agir du refus de la culture de l'autre et, en aucun cas, de repli local frileux qui condamne les territoires à ne plus faire partie des mouvements contemporains de développement compliqués par le foisonnement technologique et la diffusion des NTIC qui augmentent la mobilité des acteurs.

#### REPERES BIBLIOGRAPHIQUES

- Aparecida Machado Hoffmann, W., Rodrigues Gregolin, J-A., Oprime, P-C., « Development of local productive settlements (clusters): Pre-Prospective research of the footwear settlement of Jau-Brazil », *International Journal of Isdm* n°12, 2004.
- Bailly, J-P., "Demain est déjà là, prospective, débat, décision publique", Ed : L'Aube, 1999.
- Barquero, A. (eds.), *Organisation of production and territory: local models of development*, Gianni Luculano Editore, Pavia, 1998.
- Beauchard, J., (dir.), *La Mosaïque territoriale. Enjeux identitaires de la décentralisation* (190p), *La bibliothèque des Territoires*, Ed : L'Aube, 2003.
- Benoit JL et al, *La France redécoupée*, p 114, Belin, 1998.
- Bergeron, P., Hiller, C., «Competitive intelligence in Cronin, B., » (ed). *Annual Review for Information Science and Technology* (ARIST). Vol 36, 2001.
- Bertacchini Y., *Territoire et Territorialités. Vers l'Intelligence territoriale -volet 1-*, Collection Les E.T.I.C, 200 pages, 2002.
- Bertacchini, Y., *Le rôle & l'observation de l'information & des processus de communication dans l'élaboration du projet territorial*, Habilitation à Diriger des Recherches, Université du Sud Toulon-Var, Laboratoire LePont, Sciences de l'Information & Communication, 2003.
- Bonnet, M & Desjeux, D (sous la dir de), *Les territoires de la mobilité*, Collection Sciences sociales & sociétés, Puf, 2000.
- Brunet, R., et alii *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Reclus-La Documentation française, 1993.
- Donath, J.S., « Identity and deception in the virtual community, in P.Kollock & M.Smith eds, *Communities in Cyberspace*, Londres: Routledge, 1998.
- Durkheim, E., *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Puf, 1917.
- Fontela, E., Hingel, A., "Scenario on economic and social cohesion in Europe" *Futures*, volume 25, n°2, march 1993.
- Forest D., « Territoires éclatés: le rôle des technologies de communication », *Quaderni*, n°30, Formules Editio, Paris, 1996.
- Goffmann, E., *Les relations en public*, p 43 et sq, 1973.
- Going (Groupe), Bertacchini, Y., « Territoire physique/territoire virtuel, quelle cohabitation ? », *International Journal of Isdm* n°6, 2004.
- Gonod, P., « Dynamique des systèmes et méthodes prospectives », *Travaux et Recherches de Prospective* n°2, futuribles international-lips-datar, mars 1996.
- Goux-Baudiment, F., *Donner du futur aux territoires*, guide de prospective territoriale à l'usage des acteurs locaux" Certu, septembre 2000.
- Goux-Baudiment, F., "Quand les territoires pensent leur futurs" L'Aube éditions, 2001.

- Guillaume, M., *L'empire des réseaux*, 158 pages, Descartes & Cie, Paris, 1999.
- Hartereau, A., *La communication publique territoriale. Repères conceptuels, méthodologiques, professionnels*, 218 pages, Paris, Les éditions du CNFPT, 1996.
- Herbaux, Ph., Bertacchini, Y., « Parlez moi de moi...La relation d'échange au sein du territoire », *International Journal of Isdm* n°15, 2004.
- Herbaux, Ph., « Les Tic, un outil d'intelligence territoriale », Actes des 3<sup>e</sup> Rencontres 'Tic & Territoire : quels développements ?', Lille, Mai 2004.
- Jonas, O., *Territoires numériques*, Ministère de l'équipement, des transports et du logement, Certu, Paris, 2002.
- Lapierre, J-W., *L'analyse de systèmes, l'application aux sciences sociale*, Syros 1992.
- "Leadership et arrangements territoriaux", *Sciences de la Société*, N°53, 2001.
- Le Moigne, J-L., *La modélisation des systèmes complexes*, Dunod 1990.
- Lévy, P., *L'intelligence collective*, Ed : La Découverte, 1997.
- Lundvall, B. A., *National systems of innovation*, Pinter Publisher, London, 1998.
- Major, W., « Approche systémique du territoire », Colloque de la Systémique, Université de Zurich, mai 1999.
- MAINATE., Programme de Recherche pour Management de l'Information Appliquée au Territoire initié en 1995.
- Manullang, S., Bai, Y., Ismail, A., Therah, Ph., Dou, H., « Intelligence Compétitive & recherche action, deux éléments stratégiques pour les pays en développement. », *International Journal of Isdm* n°15, 2004.
- Miège, B., *La société conquise par la communication 2 : La communication entre l'industrie et l'espace public*, 213 p, Presses Universitaires de Grenoble, novembre 1997.
- Morin, E., Le Moigne, J-L., *L'intelligence de la complexité*, L'Harmattan, 1999.
- Mumford, L., *Le déclin des villes*, Paris, éd : France-Empire, pp.91-249, 1970.
- Musso, P., Rallet, A., *Stratégies de communication & Territoires*, 300 p, Paris, L'Harmattan, 1995.
- Nemeti, F., Pfister, M., « Aspects de la compétitivité de l'industrie microtechnique suisse », EDES, IRER, University of Neuchâtel, Neuchâtel, 1998.
- Pailliat I., *Les territoires de la communication*, 280 p, Presses Universitaires de Grenoble, novembre 1993.
- Prax, J-Y., *Le management territorial à l'ère des réseaux*, Éd. d'Organisation, *Collection Service public*, Paris, 2002.
- Rémy, J., « Métropolisation et diffusion de l'urbain : les ambiguïtés de la mobilité. », in *Les Territoires de la mobilité*, Sciences sociales et sociétés, Puf, pp 171-200, 2000.
- Savy, M., « Fret, logistique et polarisations urbaines », in *Les Territoires de la mobilité*, Sciences sociales et sociétés, Puf, p 23, 2000.
- Stevens, J-F., *Petit guide de prospective Nord-Pas-de-Calais 2020*, L'Aube Nord, 2000.
- « Tic & Territoire : quels développements ? », Rencontres Internationales de mai 2002, juin 2003, mai 2004.
- Tetu, J-F., « L'espace public local et ses médiations », *Hermes*, n° 17, de la page 287 à la page 298, Ed : CNRS, Paris, 1995.
- Valaskakis, K., *"Mondialisation et gouvernance"*, *Futuribles* n°230, avril 1998.
- Vodoz, L., et alii, *NTIC & territoires, enjeux territoriaux des NTIC*, CEAT, EPFL, Lausanne, 2002.
- Winkin, Y., communication orale à l'Université de Technologie de Compiègne, « *Les technologies de l'information et de la communication : pour quelles sociétés ?* », 28-30 avril 1997.